



Conseil Municipal : séance du 28 janvier 2015

Registre des délibérations

L'an deux mille quinze le mercredi 28 janvier, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 18 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers
En exercice : 19
Présents : 19
Pouvoirs :
Votants : 19
Absents :
Date de convocation 22 janvier 2015

Etaient présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint
François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Eric JAMET, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Sophie GEGU

INTERCOMMUNALITE

D20150128-02- SA SLD : communication du rapport d'activité 2013 (accessible sur www.agglo-saumur.fr)

Conformément à la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 (article 40) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, parue au Journal Officiel du 13 juillet 1999

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le rapport d'activités 2013 de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement » a fait l'objet d'une communication au conseil municipal de la commune de Varennes sur Loire, en sa séance publique du 28 janvier 2015, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ont été entendus.

David CHEVALLIER s'abstient parce qu'il n'a pu prendre connaissance de ce rapport.

LOTISSEMENT LA MALAISERIE :

D20141217-02- Vente du lot 24 à Mme MILLERAND Martine

Monsieur le Maire informe que le prix de vente prévu et annoncé de 28 712 € le 17/12/2015 doit être rectifié sur la délibération qui précise 24 250 €. Un annule et remplace sera transmis à la préfecture.

COMMISSIONS IMPOTS DIRECT : communication des membres

✓ **Commission intercommunale (CIID) de la CA SLD**

COMMISSAIRES TITULAIRES : BONNEAU Cédric, DELAUNAY Willy, JONVAL Jean-Pierre, CONDEMINE Patrick, PAGIS Alain, TOURON Éric, GOUZY Claude, AUVINET Françoise, CATIN Régine, RACINEUX Patrick

COMMISSAIRES SUPPLEANTS : ALLARD Gilbert, LUMINEAU Bernard, HANOCQ Viviane, MARET Alain, BONTEMPS Maurice, ISABELLON Isabelle, TAUGOURDEAU Sylvie, JOUSSELIN Christine, D'ACUNTO André, NOUVELLET Patrick

✓ **Membres de la commission COMMUNALE des impôts directs (CCID)**

COMMISSAIRES TITULAIRES : LAMAND Michel, LANGE Gilles, GAIGNARD Serge, DELAUNAY Jacqui, DELANOUE Chantal, TAVEAU Robert,

COMMISSAIRES SUPPLEANTS : BARANGER Gérard, JOUSSELIN Christine, LECHAT Marie-Rose, BELLANGER Sylvie, GEGU Sophie, BEAUFILS René

D20150128-01- COMPOSITIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

VU, le courrier de Monsieur le Sous-Préfet, en date du 9 janvier 2015, invitant à procéder à une nouvelle élection des commissions municipales dans le respect des dispositions de l'article L.2121-22 du CGCT ;

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal, d'un extrait de l'annexe fiche 4 « base règlementaire du CGCT » et notamment ce qui suit :

- « ...Le conseil municipal peut, lors de chacune de ses séances, décider de la création d'une ou plusieurs commissions municipales, qui sont composées exclusivement de conseillers municipaux...
- Pour les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter la représentation proportionnelle, afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale...
- La désignation des membres est faite par vote à bulletins secrets, sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder...

- Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.
- Le caractère permanent des commissions implique que leur composition ne peut être remise en cause en cours de mandat... »

David CHEVALLIER demande la création d'une commission « Communes nouvelles » ; Suivant l'avis de Ralph MILLERAND et Michel LECHAT le Conseil propose la création d'une commission « Réforme territoriale – Communes nouvelles »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- ✓ DECIDE à l'unanimité de voter à mains levées
- ✓ ADOPTE la liste des 11 commissions municipales suivantes à l'unanimité,
- ✓ DESIGNE le nombre de membres dans chaque commission par vote à mains levées :

COMMISSIONS	Nombre de membres désignés	Résultats des votes à mains levées
VOIRIE – SIGNALISATION – FOSSES	6	18 pour – 1 abstention
BATIMENTS – URBANISME – ACCESSIBILITE	6	18 pour – 1 abstention
ENFANCE et JEUNESSE	7	18 pour – 1 abstention
COMMUNICATION	6	18 pour – 1 abstention
COMMERCE – ARTISANAT – AGRICULTURE	6	18 pour – 1 abstention
LOISIRS – CULTURE TOURISME – VIE ASSOCIATIVE	6	18 pour – 1 abstention
ESPACES VERTS – DEVELOPPEMENT DURABLE	7	18 pour – 1 abstention
MAPA	8	19 pour
BUDGET	8	19 pour
LISTES ELECTORALES	5	19 pour
REFORME TERRITORIALE – COMMUNES NOUVELLES	8	19 pour

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment le respect du principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (article L2121-21 du CGCT),

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletins secrets, et DESIGNE les membres au sein des commissions suivantes :

Liste représentée		<u>VOIRIE – SIGNALISATION – FOSSES</u>	
1	TALLUAU	LECHAT	Alain
2	TALLUAU	JOULIN	Jean Luc
3	TALLUAU	JAMET	Eric
4	TALLUAU	COULBARY	Valérie
5	MILLERAND	SAINT CAST	Brigitte
6	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David
Liste représentée		<u>BATIMENTS – URBANISME –ACCESSIBILITE</u>	
1	TALLUAU	LAMAND	Michel
2	TALLUAU	LECHAT	Alain
3	TALLUAU	BERNARD	François
4	TALLUAU	MABILEAU	Yves
5	MILLERAND	SAINT-CAST	Brigitte
6	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David
Liste représentée		<u>ENFANCE et JEUNESSE</u>	
1	TALLUAU	JOUSSELIN	Christine
2	TALLUAU	BELLANGER	Sylvie
3	TALLUAU	COULBARY	Valérie
4	TALLUAU	CHAPU	Murielle
5	TALLUAU	PEARSON	Julie
6	MILLERAND	NAYS	Martine
7	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Liste représentée		COMMUNICATION	
1	TALLUAU	GEGU	Sophie
2	TALLUAU	BELLANGER	Sylvie
3	TALLUAU	JAMET	Eric
4	TALLUAU	COULBARY	Valérie
5	MILLERAND	SAINT-CAST	Brigitte
6	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		COMMERCE – ARTISANAT – AGRICULTURE	
1	TALLUAU	PEARSON	Julie
2	TALLUAU	LAMAND	Michel
3	TALLUAU	MABILEAU	Yves
4	TALLUAU	JOULIN	Jean Luc
5	MILLERAND	LECHAT	Michel
6	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		LOISIRS – CULTURE TOURISME – VIE ASSOCIATIVE	
1	TALLUAU	BELLANGER	Sylvie
2	TALLUAU	LECHAT	Alain
3	TALLUAU	JAMET	Eric
4	TALLUAU	COULBARY	Valérie
5	MILLERAND	NAYS	Martine
6	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		ESPACES VERTS – DEVELOPPEMENT DURABLE	
1	TALLUAU	BERNARD	François
2	TALLUAU	LAMAND	Michel
3	TALLUAU	LECHAT	Alain
4	TALLUAU	JOUSSELIN	Christine
5	TALLUAU	JOULIN	Jean Luc
6	MILLERAND	MILLERAND	Ralph
7	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		MAPA	
1	TALLUAU	LAMAND	Michel
2	TALLUAU	LECHAT	Alain
3	TALLUAU	JOUSSELIN	Christine
4	TALLUAU	MABILEAU	Yves
5	TALLUAU	LANGÉ	Christiane
6	MILLERAND	LECHAT	Michel
7	MILLERAND	MILLERAND	Ralph
8	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		BUDGET	
1	TALLUAU	LANGÉ	Christiane
2	TALLUAU	GEGU	Sophie
3	TALLUAU	LAMAND	Michel
4	TALLUAU	PEARSON	Julie
5	TALLUAU	CHAPU	Muriel
6	MILLERAND	SAINT CAST	Brigitte
7	MILLERAND	LECHAT	Michel
8	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		LISTES ELECTORALES	
1	TALLUAU	LECHAT	Alain
2	TALLUAU	BELLANGER	Sylvie
3	TALLUAU	GEGU	Sophie
4	MILLERAND	LECHAT	Michel
5	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Listes représentées		REFORME TERRITORIALE – COMMUNES NOUVELLES	
1	TALLUAU	GEGU	Sophie
2	TALLUAU	BELLANGER	Sylvie
3	TALLUAU	LECHAT	Alain
4	TALLUAU	LAMAND	Michel
5	TALLUAU	JOUSSELIN	Christine
6	MILLERAND	SAINT-CAST	Brigitte
7	MILLERAND	MILLERAND	Ralph
8	CHEVALLIER	CHEVALLIER	David

Monsieur le maire précise la règle suivante :

Les commissions sont convoquées par le Maire, qui est le président de droit, dans les 8 jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Tous les membres désignés ci-dessus étant présents et dans un souci de simplification et d'efficacité,

ACCEPTENT à l'unanimité de se réunir par commission, à tour de rôle dans une salle distincte, pour élire au sein de chaque commission un vice-président.

La séance est levée à 20 h

G. Talluau	S. Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jouselin	F. Bernard
Y. Mabileau	C. Langé	Jl. Joulin	S. Gégou	E. Jamet	V. Coulbary
M. Chapu	J. Pearson	M. Lechat	M. Nays	B. Saint-Cast	R. Millerand
D. Chevallier					